



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 1 – 2013M

L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA RÉGION DU SAINT-LAURENT ET DES GRANDS LACS ET LE DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS
RÉSILIENTES

ATTENDU QUE le climat change dans la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent;

ET ATTENDU QUE dans la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, les changements climatiques entraînent des événements météorologiques extrêmes plus fréquents causant des inondations et une hausse des décharges d'eaux de ruissellement dans les cours d'eau récepteurs, une variation du niveau des eaux, un couvert de glace réduit sur les lacs et le fleuve, des sécheresses prolongées et la modification des écosystèmes côtiers et sublittoraux;

ET ATTENDU QUE des municipalités membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent ont déjà connu ces impacts, notamment les pluies diluviennes dévastatrices qui ont causé des inondations majeures à Duluth (Minnesota) et à Thunder Bay (Ontario) ainsi que la sécheresse prolongée qui a affecté le Midwest américain durant l'été 2012, en plus des impacts graduellement ressentis à travers le bassin, tels que le niveau des eaux historiquement bas, la hausse de la température de l'air ambiant, la hausse de la température des eaux, d'importantes efflorescences algales et l'érosion accélérée des côtes;

ET ATTENDU QUE les impacts des changements climatiques affectent la santé et la sécurité publique, menacent les infrastructures et les propriétés privées dans les municipalités, dégradent la qualité de l'eau, mettent en péril les berges et autres habitats naturels, perturbent les opérations municipales et ralentissent l'activité des industries, des commerces, du transport, des activités récréatives et du tourisme;

ET ATTENDU QUE la résilience aux changements climatiques implique l'évaluation et l'anticipation de la vulnérabilité aux changements climatiques des secteurs économiques clé desquels dépendent les municipalités, tels que le tourisme et les activités récréatives,



l'agriculture, les pêcheries commerciales, le transport maritime, l'extraction des ressources naturelles et les services de santé;

ET ATTENDU QUE les récentes expériences de communautés durement touchées démontrent que les bénéfices issus d'un investissement dans l'adaptation et la résilience sont largement plus importants que les coûts d'un bris d'infrastructure, des dommages matériels ou de décès résultant d'un événement météorologique extrême;

ET ATTENDU QUE bien qu'il soit crucial pour les municipalités de continuer à contribuer à la remédiation des causes des changements climatiques, par exemple en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre, les villes reconnaissent devoir aussi accroître leur résilience face à ces changements qui sont déjà en cours;

ET ATTENDU QUE la plupart des membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent affirment déjà ressentir les effets des changements climatiques et qu'ils anticipent en subir davantage dans les cinq prochaines années;

ET ATTENDU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent reconnaît que certaines municipalités sont dans les toutes premières étapes de la planification de l'adaptation et n'ont pas encore débuté l'implantation d'un plan en raison de nombreux obstacles, notamment l'absence de solutions de financement adéquates, le manque de données historiques et prédictives facilement accessibles dans un format et à une échelle utilisables pour les municipalités, le manque d'assistance technique pour aider à maîtriser les données climatiques et l'exclusion involontaire des petites et moyennes municipalités en raison des ressources humaines et financières requises pour la mise en place de services de planification et d'adaptation.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent reconnaissent le besoin de commencer dès maintenant à développer la résilience et l'adaptation aux changements climatiques de la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent appuient l'implantation du *Service Villes VERDD d'adaptation et de résilience pour les municipalités des Grands Lacs et du Saint-Laurent (SARM)*, un effort visant à accélérer la résilience et l'adaptation aux changements climatiques des municipalités par



un service binational, incluant de l'aide entre pairs, offerts aux membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent exhortent les gouvernements provinciaux, d'États et fédéraux à fournir l'assistance nécessaire aux municipalités pour surmonter les obstacles à l'adaptation aux changements climatiques en finançant prioritairement les activités nécessaires à la création de communautés résilientes et en rendant accessibles les données climatiques et météorologiques de la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent à une échelle appropriée pour la planification municipale.

Signé ce 19^e jour de juin 2013

A handwritten signature in black ink that reads 'Tom Barrett'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the beginning.

Tom Barrett, président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de Milwaukee